

PROGRAMME PREVISIONNEL

Les Journées de Formation Perfusion



12.06 > 14.06
2024
CENTRE PROUVÉ
NANCY



La SFACCEC a le plaisir de vous accueillir à ses Journées de Formation « Perfusion 2024 »

Cette nouvelle session se déroulera sur 2 journées avec cette année une mise en éclairage des travaux de recherche des perfusionnistes, ainsi qu'une thématique « prise en charge du patient obèse » qui sera développée au cours d'une session commune avec ARCOTHOVA et SFCTCV, et prolongée lors d'une session SFACCEC.

Cette session de formation s'adresse à tous les pratiquants de la perfusion et de l'assistance circulatoire. Elle sera réalisée en langue française. Chaque thématique de session accueillera des conférenciers qui présenteront leurs travaux liés à la perfusion dans un objectif de partage des connaissances et de transmissions des savoirs à l'ensemble de la communauté de la perfusion.

Nous vous proposerons avec cette même optique des sessions communes avec l'ARCOTHOVA et la SFCTCV.

Nous souhaitons des échanges nombreux : une plage dédiée sera disponible à la fin de chaque domaine d'intervention.

Des questionnaires évaluant les contenus et les orateurs permettront de cibler la qualité des interventions réalisées, afin d'offrir la meilleure et la plus pertinente réponse aux attentes des perfusionnistes.

Nous savons que ce temps de formation est aussi un temps privilégié de rencontres et d'échanges entre perfusionnistes. Nous continuerons ainsi, et comme les années précédentes, à mettre tout en œuvre pour que nos collègues de France et de la Francophonie puissent partager ce temps, grâce à votre présence et à votre soutien.

Afin de mieux nous permettre d'organiser ces Journées « Perfusion 2024 », merci de nous informer si vous avez des besoins d'aménagements spécifiques qui vous seraient nécessaires pour la bonne conduite de celles-ci.

Nous espérons que vous apprécierez ces Journées 2024 !

Le comité d'organisation



12.06 > 14.06
2024
CENTRE PROUVÉ
NANCY



PROGRAMME PREVISIONNEL SFACCEC

JEUDI 13 JUIN

- 9h25-10h40 (75 min) Séance inaugurale : **Facteurs humains**

Mot d'accueil des Présidentes et du Président

« titre de l'intervention à préciser », *Jean-Pierre HENRY*

10H40-11H15 : PAUSE

- 11h15-12h25 (70 min) Séance SFACCEC :

Optimisation des pratiques de perfusion en pédiatrie : nouvelles approches et défis

Modération : *Maxime LE JOLIVET*, Lyon

« **Intérêt de la réduction de priming en CEC pédiatrique** », *Laurent MATHIEU*, Bordeaux

« **Prise en charge de l'ECMO pédiatrique** », *César BRUNETTI*, Marseille

« **DO2 en CEC pédiatrique** », *Mirela BOJAN*, Le Plessis Robinson

12H25-13H40 : PAUSE DEJEUNER ET TEMPS D'ECHANGES DANS L'EXPOSITION

- 13h50-15h20 (90 min) Séance commune : **Protection myocardique**

Modération : *Philippe MENASCHE*, Paris - *Pablo MAUREIRA*, Nancy

« **Études comparatives** », *Pablo MAUREIRA*, Nancy

« **Protection myocardique en transplantation cardiaque** », *Julien GUIHAIRE*, Paris

« **Protection myocardique à la carte** », *Pascal CHIARI*, Lyon

« **CEC avec arrêt cardiaque par hyperkaliémie sans clampage aortique : retour d'expérience** », *Frédéric QUIRING*, Nancy

« **Take home message** », *Philippe MENASCHE*, Paris

15H20-16H05 : PAUSE

- 16h15-17h15 (60 min) Séance commune :

Prise en charge du patient obèse en chirurgie thoracique et cardiovasculaire

Modération : *Philippe GUERCI* (Nancy), *Fabrice VANHUISE* (Nancy), *Marion BATAILLE* (Rennes),
Benoit BOUISSET (Lyon)

« **Ventilation** », *Jean BUSSIERES*, Québec

« **Prise en CEC du patient obèse : comment je gère ?** », *Fabrice BERGER*, Paris

« **Prise en charge du patient obèse au bloc** » *Marlène ROUSSEL*, *Jessica VINOT*, Nancy

« **Le problème de l'assistance** », *Fabrice VANHUISE*, Nancy

- 17h20-18h20 (60 min) Séance commune :

Les nouveaux french doctors / 30 ans de la Chaîne de l'Espoir

Modération : *Alain DELOCHE* (la Chaîne De l'Espoir), *Xavier Benoit D'JOURNO* (SFCTCV), *Sophie PROVENCHERE* (ARCOTHOVA), *Christine RESIAK* (SFACCEC), *Marie Laure NEVEU* (UNICCT)

« **Un professionnel de terrain en situation extrême** », *Laura CHENARD*, Nancy

« **Opération médicale extérieure et contexte géopolitique** », *intervenant à confirmer*

« **Bilan et perspectives de 30 ans de la chaîne de l'espoir** », *Eric Cheysson*, la Chaîne De l'Espoir

Vendredi 14 JUIN

- 9h-10h10 (70min) Séance SFACCEC : **Session perfusion et obésité**

Modération : *à confirmer*

« **Physiopathologie de l'obésité appliquée à la CEC** », *intervenant à confirmer*

« **Ingénierie et spécificités de la prise en charge du patient obèse** », *Fabrice BERGER*, Paris

10H10-10H40 : PAUSE

- 10h50 – 13h Séance SFACCEC : **Ma recherche en 10 minutes**

Modération : *à confirmer*

« **Etude préliminaire, translationnelle, de la faisabilité d'une capture des gaz halogénés sur un circuit de CEC, par l'intermédiaire d'un dispositif spécifique** », *Alexandre DELAGNES*, Lille

« **Perfusion thoraco abdominale antérograde dans la chirurgie de remplacement de la crosse aortique** », *Caroline DARDENNE*, Toulouse

« **Effets de l'optimisation des débits de CEC sur les événements rénaux indésirables majeurs après chirurgie cardiaque** », *Benoit BOUISSET*, Lyon

« **Consommation d'héparine et réponse inflammatoire en fonction du traitement de surface des circuits de CEC en chirurgie cardiaque : analyse rétrospective** », *Laurent MATHIEU*, Bordeaux

« **PEC patients obèses en ECMO** », *Susan AOUAMRIA*, Reims

PRIX DU MEILLEUR POSTER

PRIX DE LA MEILLEURE RECHERCHE

Jury : à confirmer

13H10-14H00 : PAUSE DEJEUNER ET TEMPS D'ÉCHANGES DANS L'EXPOSITION

14H00 : Fin des journées



Conseil d'administration :

Christine RESIAK, Présidente

Cyril MOULIN, Yann ROSANT, Vice-présidents

Olivier KAISER, Trésorier

Benoit BOUISSET, Trésorier adjoint, président du comité scientifique Lucrezia AJRHOURE,
Secrétaire

Yann LOCQUENIES, Secrétaire adjoint

Caroline DARDENNE, Joël FREDERIC, César BRUNETTI Sébastien LETHEILLER, Membres du conseil d'administration

Référents PMR : Olivier KAISER, Yann LOCQUENIES, Christine RESIAK

www.sfaccec.fr



LES ENGAGEMENTS FORMATION DE LA SFACCEC :

L'univers de la perfusion et de l'assistance circulatoire est en constante évolution depuis quelques années. La SFACCEC est un des rares organismes en France à réaliser la formation continue spécifique dans les domaines de perfusion et d'assistance circulatoire.

Ces journées de formation s'adressent aux professionnels exerçant dans les domaines de la perfusion et de l'assistance circulatoire.

Leur contenu est adapté et ciblé.

La SFACCEC les accompagne et leurs donnent les éléments afin qu'ils puissent :

- S'affirmer en tant que professionnel expert de leur domaine,
- Acquérir tous les éléments nouveaux de la pratique professionnelle,
- Restituer leurs acquis, les transférer et les mettre en place dans leur univers professionnel,
- Initier le développement d'actions dans leur domaine de compétences
- S'épanouir en tant que professionnel de la CEC et de l'assistance circulatoire.

Pour atteindre ces objectifs, la SFACCEC s'engage pour :

- Apporter aux participants les meilleures conditions pour cette formation. Le lieu retenu cette année est le palais des congrès de Nantes, qui propose toutes les facilités et tout le confort pour atteindre cet objectif.
- Retenir les contenus les plus adaptés aux exigences de l'exercice de votre métier et de votre quotidien professionnel. Nous faisons appel à des professionnels ayant un vécu rare ou à des perfusionnistes ayant effectué un travail de recherche dans le domaine de la perfusion et désireux de le partager. Donner le temps et une parole ouverte aux conférenciers et aux formateurs fait partie de nos impératifs, ainsi que de proposer les supports les plus pertinents. Nous savons les échanges entre orateurs et participants cruciaux, et un temps dédié leur sera réservé à la fin de chaque session de communications.
- Intervenir dans une démarche de qualité pour ses formations : elle sera tenue d'évaluer et de faire évaluer ses contenus afin d'estimer leur impact immédiat ainsi que sur le plus long terme, et l'avis des participants sera requis et analysé.

La participation aux journées de formation de la SFACCEC donnera un crédit de 20 points de certification professionnelle SFACCEC.

La SFACCEC est certifiée QUALIOP1 pour ses événements de formation

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11 94 11341 94

N° Siret : 901 446 815 000 10

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

INSCRIPTION / CONVOCATION

- Inscription individuelle : adressez-nous votre bulletin d'inscription daté, signé, accompagné des frais d'inscription à l'ordre de SFACCEC. Dès réception, nous vous retournerons une facture acquittée. Une attestation individuelle de formation sera remise, à l'issue de la formation, à chaque participant ayant effectivement suivi l'intégralité du programme pédagogique.
- Inscription dans le cadre d'une convention de formation professionnelle : adressez-nous votre bulletin d'inscription signé par votre employeur ou le responsable formation de votre établissement. Dès réception, nous vous adresserons une convention de formation par mail à nous retourner signée et revêtue du cachet de l'entreprise. Dans le cas d'une prise en charge par un organisme tiers (OPCO...), il appartient à l'entreprise du participant de :
 - faire la demande de prise en charge avant la formation
 - d'indiquer sur la convention de formation l'établissement à facturer, en précisant sa raison sociale et son adresse postale. Si le dossier de prise en charge de l'organisme tiers ne parvient pas à la SFACCEC avant le premier jour de la formation, les frais de formation seront intégralement facturés à l'établissement du participant. En cas de prise en charge partielle par un organisme tiers, la part non prise en charge sera facturée directement à l'établissement du participant. Dans le cas où l'organisme financeur n'accepterait pas de payer la charge qui est la sienne (absences, abandons), le coût de l'ensemble de la formation reste dû par l'établissement du participant. À l'issue de la formation, l'attestation de présence, la feuille d'émargement et la facture seront envoyées à l'établissement (et/ou à l'organisme financeur).
- Au plus tard 15 jours avant le début de la formation, nous vous adresserons la convocation précisant : le titre du stage, les dates, horaires et lieu, le plan d'accès et si besoin les coordonnées d'hôtels.
- Le nombre de places étant limité, les candidatures sont prises en compte par ordre d'arrivée des bulletins d'inscription.

TARIFS ET CONDITIONS FINANCIÈRES

Le prix par participant est indiqué sur le programme de chaque stage inter-entreprise. Ce prix est forfaitaire et comprend l'ensemble de la prestation pédagogique, les documents et supports remis aux participants, ainsi que les petits déjeuners et les déjeuners des journées du 13 et 14 juin 2024.

La SFACCEC est validée sur la plateforme QUALIOPI. Nos formations pourront ainsi être prises en charge par votre OPCO. Il appartient à votre établissement de s'assurer de l'imputabilité de cet événement et de faire la démarche de prise en charge auprès de son OPCO.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Toute annulation par le participant doit être confirmée par écrit. Un accusé de réception sera adressé au trésorier de la SFACCEC : tresorier@sfaccec.fr

Une annulation tardive par l'établissement demandeur ou par un particulier donnera lieu à la facturation suivante :

- Pour toute annulation intervenant dans les 20 jours précédant la session : 50 % du montant de la formation.
- Pour toute annulation intervenant dans les 8 jours précédant la session : 100 % du coût de la formation (ce coût ne constitue pas une dépense déductible de la participation de l'employeur à la formation professionnelle). Toutefois, la SFACCEC offre la possibilité à l'établissement, avant le début du stage, de remplacer le stagiaire initialement inscrit par une autre personne ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, et ce après accord de notre équipe pédagogique.
- Modification du calendrier ou annulation d'une session par la SFACCEC. En cas de force majeure ou dans le cas où le nombre d'inscrits serait insuffisant, la SFACCEC se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session inscrite au calendrier. Le participant sera alors prévenu et se verra proposer de reporter son inscription sur une session ultérieure. Dans le cas d'une annulation sans report, les frais d'inscription seront alors intégralement remboursés. Est précisé que les coûts pédagogiques n'incluent pas les frais de déplacement et d'hébergement.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement du prix de la formation a lieu à réception de facture. Le règlement du prix de la formation, en précisant toujours le numéro de facture, le nom de l'établissement, le nom du participant, comptant et sans escompte, est effectué : - par chèque à l'ordre de la SFACCEC - par virement direct à l'ordre de : Crédit Mutuel, Compte SFACCEC, 176 Avenue de Général de Gaulle - 54380 Dieulouard- Banque 10278 - N° de compte 00020813701 - Clé : 81 - IBAN : FR76 1027 8050 0600 0208 1370 181 - BIC : CMCIFR2A

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance prévues engendrera des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

ORGANISATION DES JOURNEES FORMATION PERFUSION

Horaires : l'accueil des participants se fait à partir de 08h. Nos formations débutent à 9h jusqu'à 18h30 ; le dernier jour, les horaires peuvent être aménagés pour permettre aux participants qui doivent prendre le train ou l'avion d'être dans les temps.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations contenues dans le bulletin sont nécessaires à l'enregistrement de votre demande d'inscription. Votre adresse électronique est nécessaire pour vous communiquer différents renseignements pratiques ainsi que la newsletter de la SFACCEC vous informant de notre programme de formation. Toutes ces données sont utilisées par la SFACCEC pour la gestion et la promotion de ses actions de formation, à l'exclusion de toute vente ou location de son fichier et font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1976 modifiée relative à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification en nous adressant un courrier.

CONFIDENTIALITÉ ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Le client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel ou à des tiers les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition, sans autorisation préalable de la SFACCEC.

La feuille d'émargement : vous signez une feuille d'émargement, qui atteste de votre présence à votre arrivée au niveau de l'accueil. Cette feuille sera adressée à votre établissement en fin de session.

Le support pédagogique : des présentations seront mises en ligne sur notre site, avec l'accord de leurs auteurs. Après l'évènement des JFP. Le dernier jour, vous remplissez un questionnaire de satisfaction de ces JFP. Il nous permet de connaître votre avis et d'améliorer sans cesse nos formations. Conformément aux recommandations validées par la HAS, la SFACCEC a mis en place un dispositif d'évaluation des activités de formation : le modèle de Kirkpatrick (3 niveaux d'impact d'une formation sur les participants).

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner par courrier ou mail

SFACCEC

176 avenue du Général de Gaulle

54380 Dieulouard

Mail : secretariat@sfaccecc.fr

Tarifs JFP	Dates : 13 au 14 Juin 2024	Lieu : NANCY
Description inscription	PU HT	Montant
Inscription individuelle – adhérent SFACCEC (*) (**)	450 €	450 €
Inscription individuelle – adhésion SFACCEC comprise (*) (**)	490 €	490 €
Inscription convention de formation professionnelle (*)	500 €	500 €

Les Journées de Formation Perfusion (JFP) sont créées pour les perfusionnistes français adhérents et non adhérents SFACCEC, ainsi que les perfusionnistes francophones qui travaillent hors de nos frontières, avec la condition d'adhérer à la SFACCEC. Le nombre de places d'hébergements est limité à 60. Elles sont destinées aux participants n'habitant pas sur Nancy et ses environs.

Cette année encore, un nombre limité de prise en charge (PEC) par les industriels est prévu. Nous vous recommandons de vous inscrire au plus vite de manière à pouvoir vous réorienter vers votre service de formation continue dans le cas où les PEC seraient complètes.

Les PEC du transport, de l'hébergement et de la restauration se font auprès des industriels via notre prestataire événementiel OVERCOME.

* Nous vous demandons de privilégier les demandes d'inscription auprès du service de formation continue de votre établissement hospitalier.

** L'inscription individuelle est réservée aux perfusionnistes francophones travaillant en France et hors de nos frontières. Dans le cadre des prises en charges du transport, de l'hébergement et de la restauration lors d'une inscription individuelle, ces prises en charge ne seront uniquement possibles que pour les perfusionnistes français travaillant en France et à jour de cotisation à la SFACCEC. Le nombre de ces prises en charges par les industriels est limité et elles seront gérées par notre prestataire de service Overcome.

Inscription individuelle :

Mme

Mr

Coordonnées du bénéficiaire

Nom : Prénom :

Fonction :

Nom établissement hospitalier et adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Courriel :

- J'ai pris connaissance du programme qui semble répondre à mes attentes
 J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente

Inscription convention de formation professionnelle

(à remplir par Service Formation Continue)

*Merci de renseigner les items de votre établissement hospitalier ci-dessous
et les coordonnées de l'agent que vous souhaitez prendre en charge.
Une convention de formation vous sera adressée en retour.*

Nom de l'établissement :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Nom du responsable de formation :

Courriel :

Téléphone :

- J'ai pris connaissance du programme qui semble répondre à mes attentes
 J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente

*Merci de vous assurer de l'adhésion de votre agent à la SFACCEC,
sans quoi nous ne pourrions donner une suite favorable à votre demande d'inscription.*

Nom du participant :

Prénom :

Date de naissance :

Fonction :

Courriel :

N° RPPS :

SFACCEC : Organisme de Formation certifié QUALIOPI

N° de SIRET : 90144681500010 - N° déclaration d'activité : 11941134194 – Certificat n° : FR080362-1

Fait le :

Signature et cachet de l'établissement

(si inscription par convention)

Signature :

Ce bulletin d'inscription doit être daté, signé et accompagné, si l'inscription se fait à titre individuel pour les perfusionnistes francophones hors frontières, du règlement des frais de formation (1). Une facture acquittée tenant lieu de convention vous sera adressée dès réception. La signature de ce bulletin vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente.

(1) Règlement, de préférence, par virement bancaire IBAN FR76 1027 8050 0600 0208 1370 181 BIC CMCIFR2A ou par chèque à l'ordre de la SFACCEC et à adresser au Trésorier de la SFACCEC, 176 avenue du Général de Gaulle, 54380 DIEULOUARD

INSCRIPTION aux Journées Perfusion auprès du **secrétariat de la SFACCEC**
OBLIGATOIRE AVANT LE 15 MAI 2024 à l'adresse
[**secretariat@sfaccec.fr**](mailto:secretariat@sfaccec.fr)